PLU DE VALLOIRE - 4.2.4 Bonnenuit

Approuvé le 29/04/2021

Zones urbaines
- Ua : secteur de bâtis anciens et traditionnels
- Uas : secteur de La Roche : bâtis majoritairement anciens et traditionnels composés d'habitations, commerces et hébergement touristique
- Ub : secteur mixte du centre ville
- Uc : secteur correspondant aux extensions des anciens hameaux
- Ud : secteur non desservi par l'assainissement et dont les sols sont inaptes à l'infiltration
- Ue : secteur dédié aux constructions artisanales
- Uep : secteur destiné aux équipements publics et d'intérêt collectif, de services publics et habitations
- Uf : secteur destiné aux équipements publics et d'intérêt collectif, d'activités sportives et de loisirs
- Uh : secteur dédié à l'hébergement hôtelier et touristique
- Um : secteur dédié aux installations militaires
- Ut : secteur achevé

Zones à urbaniser
- AU : secteur d'urbanisation future
- 2AU : secteur à urbaniser strict
- 2AUts : secteur d'urbanisation future d'hébergement touristique et du domaine skiable

Zones agricoles
- A : secteur agricole où sont autorisées les constructions nécessaires aux activités agricoles et pastorales
- Aps : secteur agricole préservé où la pratique des activités sportives est dominante
- Ap : secteur agricole préservée pour son potentiel agronomique

Zones naturelles
- N : secteur équipé ou non, à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment d'un point de vue esthétique, historique ou écologique
- Nc : secteur destiné au camping caravaning et/ou à l'accueil de campings cars
- Nd : secteur de stockage de matériels
- Nep : secteur équipé ou non, d'équipements publics et d'intérêt collectif, d'activités sportives et de loisirs
- Neps : secteur équipé ou non, d'équipements publics et d'intérêt collectif, d'activités sportives et de loisirs supportant les installations liées à la pratique des sports d'hiver
- Nj : secteur dans l'enveloppe urbaine de jardins, parcs paysagers ou espaces résiduels à valoriser
- Nl : secteur équipé ou non, dédié à la pratique des activités sportives et de loisirs
- Nls : secteur équipé ou non, dédié à la pratique des activités sportives et de loisirs, supportant les installations liées à la pratique des sports d'hiver
- Nm : secteur accueillant des installations militaires
- No : secteur destiné à la création d'un observatoire de la faune
- Np : secteur correspondant au périmètre de captage d'eau
- Ns : secteur correspondant au domaine skiable actuel: pistes et remontées mécaniques
- Nr : secteur accueillant des restaurants d'altitude

Continuités écologiques
- Zones humides
- Aire de protection de biotopes
- Trame L151-23
- Corridors écologiques

RISQUES
- PPRN
- Piz
- PPRI

Hauteur réglementée
- R+2+C
- R+3+C
- R+3
- R+4+C

Prescriptions
- OAP
- Emplacement réservé
- Bâtiments repérés - OAP n°7
- Trame de salubrité_R.151-34-1CU
- Servitude de mixité sociale
- servitude de projet
- Zone affectée par le bruit
- Cheminement piéton à créer

Fond de Plan
- Bâtiments agricoles
- Bâtis ajoutés
- Remontées mécaniques

0 100 200 300 400 m

Réalisation : Altitudes VRD
Jean-Baptiste Lacroix

n.chomez urbaniste | terre d'urbanisme | karum actions nature | ARTER paysage | urbanisme | mobilité | ALTITUDES VRD | âltisens

Liste des emplacements réservés

N°	Bénéficiaire	Objet	Surface approximative
1	Commune	Implantation de conteneurs semi-enterrés	94 m²
2	Commune	Implantation de conteneurs semi-enterrés	71 m²
3	Commune	Elargissement de voirie	22 m²
4	Commune	Implantation de conteneurs semi-enterrés	74 m²
5	Commune	Implantation de conteneurs semi-enterrés	86 m²
6	Commune	Implantation de conteneurs semi-enterrés	77 m²
7	Commune	Implantation de conteneurs semi-enterrés	53 m²
8	Commune	Implantation de conteneurs semi-enterrés	159 m²
9	Commune	Implantation de conteneurs semi-enterrés	63 m²
10	Commune	Création de stationnements	3024 m²
11	Commune	Création de stationnements	335 m²
12	Commune	Jardins communaux	272m²
13	Commune	Préservation de l'emprise de l'altiport	14548 m²
14	Commune	Création de jardins communaux	2436 m²
15	Commune	Elargissement de voirie	179 m²
16	Commune	Implantation de conteneurs semi-enterrés	429 m²
17	Commune	Projet de logements en mixité sociale	8230 m²

LA DROIT
LE CRET
CIELU
COTE COLLOMB
Ns
LES CLOSETS
CHAMENTEL
LA RIVINE
Uas
LES ENVERS
PLAN DU CRET
SUR LE CRET
PLAN VERNEY
N
PRE BUISSON
LES GILLOUDIERES
LES ENVERS
LE COIN
LE CROZAT
PRATIER
SUR PRATIER
LA LOUILLE
COMBE DE PRATIER
Ap
VERS ROCHER BERNARD
N
Nls
N
LES COMBES
PRES VERTS
Ap
A
LES ETROITS
LES BROUS
ER n°2
PLAN DU FER
SAGNE PRAZ
LA COMBE
LA BARMETTE
PIERRE GRANGE
LES GRANDS CHAMPS
LES AIGUILLES
LES GRANDS CHAMPS
LES GLAIRES
Ua
BONNENUIT
MARQUIOZ
ER n°13
LES BISES
CURIAZ
SOUS CHAMOUSSIET
EN DESSOUS DE LA CHAPELLE
PIERRE ROUGE
LES GRANDS PRES
LES REAUX
BELLE COTE
GRAND MUR
L'AVALANCHE
PLAN DES MONTS
BON RIVET
N
CHAMOUSSERET
PETITE CHARMETTE